

PROGRAMME de FORMATION

Intitulé de l'action	SECURITE DU CHANTIER : PROTECTION COLLECTIVE ET ORGANISATION DES SECOURS (UNITE 1 DU KIT GTS)
Présentation générale	<p>La pratique de l'élagage, tant dans les entreprises spécialisées que dans les structures plus généralistes, nécessite de bien connaître la réglementation qui entoure un chantier. Il en va de la sécurité du grimpeur mais également des autres intervenant sur le chantier. Le stagiaire bénéficie d'une présentation et d'une transmission des obligations réglementaires dans un souci constant de prévention des risques liés à l'activité. La validation des compétences en fin de stage ouvre à la transposition dans le poste de travail.</p> <p>Cette formation fait partie du Kit GTS (Grimper, Travailler en Sécurité) qui comporte 5 modules obligatoires et 1 module optionnel</p>
Public concerné, prérequis, nombre	<p>Public concerné : Élagueurs ou paysagistes (secteurs privés et publics), qui souhaitent valider leurs acquis, qui ont besoin de se mettre à niveau sur leurs pratiques et leurs connaissances ou des salariés en reconversion (dans le cadre d'un parcours élagueur ou non)</p> <p>Zone géographique : Région Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>Prérequis : NA</p> <p>Nombre de participants : Entre 6 et 12 personnes</p>
Accessibilité aux personnes handicapées	<p>Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap</p> <p>Un référent interne dans l'établissement</p> <p>Tous les locaux accessibles aux PMR</p>
Catégorie d'action	Catégorie de l'action concourant au développement des compétences : action de formation (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail)
Objectifs	<p>Être capable de développer une stratégie préventive des accidents</p> <p>Être capable de mobiliser les connaissances autour du DUERP, sa mise en œuvre et sa vie dans l'entreprise</p> <p>Être capable de prévoir et organiser un balisage de chantier</p> <p>Être capable de réagir en cas d'accident</p> <p>Être capable d'identifier la présence de réseaux électriques aérien et d'adapter l'organisation du chantier d'élagueur</p>



PROGRAMME de FORMATION

<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Connaissance : appréhender les différentes réglementations et obligations liées aux interventions sur chantiers.</p> <p>Maîtrise : des démarches préalables (DUERP, DICT, AIPR) et des démarches in situ (balisage, accès secours, gestion des urgences...)</p> <p>Mise en pratique : savoir construire un Document Unique, mise en place d'un balisage conforme...</p>
<p>Durée & Dates</p>	<p>Durée : 14 heures (2 jours consécutifs) Horaires : 8h – 12h / 13h – 16h Dates de réalisation : Nous consulter – Programmation à la demande possible sous réserve d'un groupe suffisant</p>
<p>Lieu</p>	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais 32b, Chemin de la Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

PROGRAMME de FORMATION

<p>Contenu</p> <p>Et</p> <p>Méthodes</p>	<p>Séance n°1 : La prévention des accidents Durée : 2h30 Objectifs pédagogiques de la séquence théorique : Être capable de développer une stratégie préventive des accidents Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur la prévention des accidents • Planification du chantier • Les EPI et autres équipements + les EPI obligatoires et conseillés ; <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation en salle • Intervention d'un conseiller en prévention de la MSA • Documents support • Échanges et débats <p>Séance n°2 : Document unique et d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) Durée : 3h00 Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de mobiliser les connaissances autour du DUERP, sa mise en œuvre et sa vie dans l'entreprise. Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le DUERP : Pourquoi, comment ? • L'identification des postes et des risques • Construction du document <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation en salle • Construction collective d'un extrait de DUERP <p>Séance n°3 : Signalisation Durée : 3h00 Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de prévoir et organiser un balisage de chantier Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse d'un contexte de chantier • Détermination du balisage réglementaire et des autorisations inhérentes • Mise en place du balisage sur le terrain <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation en salle • Cas d'école sur papier • Mise en place réelle sur le terrain
---	--

PROGRAMME de FORMATION

Séance n°4 : le secours sur chantier

Durée : 2h00

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de réagir en cas d'accident

Contenus :

- Sensibilisation aux risques
- Réglementation
- Plan de prévention du chantier

Méthodes :

- Présentation en salle
- Analyse de cas concrets

Séance n°5 : Travail à proximité des lignes électriques

Durée : 2h00

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'identifier la présence de réseaux électriques aérien et d'adapter l'organisation du chantier d'élagage

Contenus :

- Sensibilisation aux risques
- Réglementation
- Présentation de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Méthodes :

- Présentation en salle
- Observation sur le terrain

Séance n°6 : Évaluation des connaissances

Durée : 1h30

Objectifs pédagogiques de la séquence : Évaluer l'acquisition des savoirs

Contenus :

- L'ensemble des connaissances abordées

Méthodes :

- QCM
- Questionnaire
- Correction + annonce des résultats obtenus



PROGRAMME de FORMATION

Responsable de l'action	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
Formateurs, animateurs et intervenants	MINIGGIO Morgan Formateur Technique Spécialisé en Élagage (CS Taille et Soins des Arbres. Diplôme Niveau 6 : Licence Education et motricité) CORDENOD Baptiste Intervenant : Artisan élagueur – ancien formateur du CS Arboriste-Élagueur Intervenant (Conseiller en prévention MSA ou autre)
Suivi de l'action	Émargements par les stagiaires et le formateur
Sanction de l'action de formation	Délivrance d'une attestation
Évaluation des acquis	Les capacités acquises par chaque stagiaire sont évaluées en fin de formation selon les critères du KIT GTS (Grimper et Travailler en Sécurité) : avec à la fois un test théorique et un test pratique de mise en situation.
Sanction de l'action de formation	Délivrance d'une Attestation
Évaluation de l'action	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
Coût par participant	30€/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter